



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 19 décembre 2007

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Hervé BRUYERE	Mme Hélène ROY
M. Jean ESMONIN	Mme Janine BESSIS	Mme Sylviane FLAMENT
M. Michel BACHELARD	M. Jean-Pierre GILLOT	Mme Catherine HERVIEU
M. Pierre PRIBETICH	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Lê Chinh AVENA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Michel JULIEN	M. Jacques DANIERE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jacques FOUILLOT	M. Jean-Pierre BOUHELIER	Mme Claude-Anne DARCIAUX
M. Guy GILLOT	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claudette BLIGNY
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	M. Nicolas BOURNY
M. Bernard RETY	M. Jean-Jacques BERNARD	M. Jean-François GONDELLIER
M. Gérard LABORIER	M. François NOWOTNY	M. Bernard BARBEY
M. Patrick SAUNIE	M. Paul LECHAPT	M. Jean-Louis JOLY
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Stéphan CLAUDET	M. Rémi DETANG
M. Gérard DUPIRE	M. Claude PICARD	M. Jean-François DODET
M. Yves BERTELOOT	M. Gaston FOUCHERES	M. Philippe BELLEVILLE.
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Françoise TENENBAUM	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain MILLOT	M. Christian PARIS
M. Jean-François DESVIGNES	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Christiane COLOMBET.
M. Patrick MOREAU	M. Mohammed IZIMER	

Membres absents :

M. Rémi DELATTE	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Patrick CHAPUIS	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Guy GILLOT
M. Philippe CARBONNEL	M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE
M. Lucien BRENOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Jean PERRIN	M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. François BRIOT	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Jean-Marc NUDANT	Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
Mme Nicole MOSSON	M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN
M. Bernard OBRIOT	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Jacques PILLIEN	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Paul ROIZOT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Jacques FOUILLOT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC

"Les Négociales" - Demande de subvention pour l'organisation du centre de recrutement à Dijon en janvier 2008.

Les Négociales », c'est un challenge de négociations commerciales organisé par une association d'étudiants, qui réalisera sa 19ème édition en mars 2008. Dans vingt villes de France, des étudiants qui suivent une formation commerciale (Ecoles de commerce, BTS, Université..) viennent participer au concours local, à Dijon. Les finales se déroulent chaque année à Nancy. Il est prévu que, sur 2009, la finale se déroule à Dijon.

En ce qui concerne cette année à Dijon, Les Négociales organisent leur centre de qualification en janvier 2008 au Palais des Congrès avec pour objectif auprès des étudiants :

- de promouvoir le métier de commercial terrain par le jeu de rôle
- de faciliter les rencontres entre professionnels et étudiants en vue des stages et des emplois
- d'affronter le stress du Challenge.

Le principe est un jeu de rôle : mise en situation de négociation réelle

- 1 commercial
- 1 acheteur professionnel
- 1 situation de négociation réelle
- 10 minutes pour convaincre
- 1 jury de professionnels qui évalue les performances du candidat.

Ces Négociales, plus qu'un lieu de rencontre entre étudiants et entreprises, facilitent **la recherche d'emplois ou de stages pour les uns et le recrutement de nouveaux collaborateurs pour les autres**. A ce titre, l'Association souhaite jouer un rôle de plus en plus important dans la vie économique dijonnaise et même bourguignonne.

En 2007 ce sont 60 professionnels qui ont répondu favorablement à l'invitation. Parmi eux : Adecco, Axa, BP Bourgogne, Cabinet Parisel, France Telecom, Urgo, Eurovia, Festins de Bourgogne.....

La mixité entre entreprises nationales et locales est primordiale et permet d'offrir aux candidats un maximum de possibilités.

Cette Association sollicite, pour son jury local et afin de participer à la finale régionale, une subvention de 3 500 € à chacune des trois Collectivités, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Côte d'Or, et le Grand Dijon pour un budget prévisionnel de 13 100 €. (budget détaillé annexé).

<i>Ressources propres</i>	
Inscription des candidats	1 600 €
Partenariat LCL	1 000 €
<i>Subventions demandées</i>	
Conseil Régional de Bourgogne	3 500 €
Conseil Général de la Côte d'Or	3 500 €
Grand Dijon	3 500 €
Total	13 100 €

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL
Après avoir délibéré
DECIDE

- **d'approuver** le principe du versement d'une subvention de 3 500 € à l'Association d'étudiants « Les Négociales » ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget 2008.

Publié le 20 DEC. 2007
Déposé en Préfecture le

21 DEC. 2007

Pour extrait conforme,
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 DEC. 2007





BUDGET PREVISIONNEL EDITION 2007-2008

CENTRE DE QUALIFICATION DE DIJON
31 Bd de l'Université - Bat C2 - 21000 DIJON
Mail : lesnegociales.dijon@gmail.com Site : http://www.lesnegociales.com

Dépenses	Montant €	Ressources	Montant €
Charges spécifiques		Ressources propres	
Fournitures diverses	300	Inscriptions candidats	1 600
Fournitures bureautiques	200	Partenariat LCL	1 000
Badges	150		
Bloc Note	600		
Frais de déplacement	250		
Cadeaux candidats/professionnels	200		
Chemises organisateurs	150		
Services extérieurs		Subventions demandées	
Location Palais des Congrès	8 300	Région	3 500
Traiteur	1 200	Département	3 500
Déjeuner Candidats	700	Ville DIJON	3 500
Cocktail clôture	200		
Petit déjeuner professionnels	50		
Finale Nationale			
Location Minibus	550		
Tee Shirt	250		
TOTAL	13 100		13 100

Modalités du budget

- Les montants proposés aux autres collectivités sont les mêmes dans un souci d'équilibre des demandes.
- Ce budget ne prend pas en compte les éventuelles recettes provenant de la commercialisation du Livret Emploi auprès d'entreprises partenaires.
- Les coûts engagés ont été calculés sur la base des années précédentes en tenant compte des différentes évolutions pour l'édition à venir (nombre de candidats et professionnels notamment).

Certification des comptes

- Afin d'apporter un crédit supplémentaire à notre action, nous sommes actuellement en contact avec un expert comptable afin de faire certifier nos comptes. Une copie de la certification sera transmise dès que possible.

Préfecture de Dijon
Déposé le :

26 DEC. 2007

pour être annexé à délibération
Conseil du 19 DEC. 2007
21 DEC. 2007

Les négociales